

« la Voix du Nord », 6 septembre 2014

Calais : la manifestation anti-migrants prévue dimanche délocalisée « pour raisons de sécurité »

Le collectif Sauvons Calais a prévu de manifester dimanche. Le rassemblement au départ prévu place d'Armes a été transféré place de la mairie.

« Pour des raisons de sécurité et économiques. D'abord parce que sur la place d'Armes, il y a beaucoup de terrasses et de restaurants avec des gens attablés qui n'ont rien à voir avec ça, défend le sous-préfet Denis Gaudin. Mais aussi parce qu'il y a des travaux sur la place d'Armes avec des objets tels que du fer à béton, des cailloux, on ne veut pas que cela serve à des choses non respectables. » La manifestation de Sauvons Calais qui dénonce « l'invasion de migrants » intervient dans un climat tendu.

Les migrants, dont les camps ont été démantelés, dont des squats ont été fermés, vivent dans la rue. Les associations sont déprimées par la situation, les forces de l'ordre, épuisées, ont été renforcées. Des tensions entre chauffeurs routiers ou riverains et des exilés sont apparues. Des groupes aux idées politiques différentes s'affrontent sur le thème de l'immigration clandestine. C'est dans ce contexte qu'apparaît la manifestation de dimanche, où plusieurs personnalités controversées de l'ultra-droite sont invitées.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/calais-la-manifestation-anti-migrants-prevue-dimanche-ia33b48581n2363193>

« The Telegraph », 6 septembre 2014

Calais crisis: UK to send old Nato security fence

James Brokenshire, immigration minister, offers to "help" by sending nine-foot high steel fences used to keep Nato summit safe to Calais but warns that keeping the port secure against illegal migrants is French responsibility

by Tim Ross

Ministers will offer to send the security fences used to protect world leaders at last week's Nato summit to Calais to help the French authorities stop illegal immigrants trying to reach Britain.

More than 12 miles of fencing was set up to create a ring of steel around Celtic Manor in Newport, and summit venues in Cardiff, to protect President Obama and 150 other leaders and ministers from potential terrorist attacks.

The nine-foot high steel fencing is believed to be far stronger than the barriers currently in place in Calais, which the Home Office says are "too easy" to scale for illegal migrants attempting to cross the English Channel.

The French [port has been in crisis](#) after hundreds of illegal immigrants tried to evade security last week and board ferries bound for the UK, stowing away in cars and lorries.

The mayor of Calais, Natacha Bouchart, has threatened to block all ferry traffic to and from the town after claiming that it had been "taken hostage" by [up to 1,500 migrants](#) intent on crossing the English Channel.

Writing for The Telegraph, James Brokenshire, the Immigration Minister, says it is the responsibility of the French authorities to keep the border secure, but suggesting that the Nato security fencing could help.

"I want to send out a very clear message today to people on both sides of the Channel: Britain is no soft touch when it comes to illegal immigration," he says.

"Obviously, it is for the French to maintain security and order on their own soil. But we want to do what we can to help."

Three months ago, the government offered Calais £3 million to help improve security but has yet to receive a reply from the port's authorities.

Mr Brokenshire says: "We will offer our French partners the fences that were used to keep the Nato summit safe in Newport. These could replace and enlarge the inadequate fencing in Calais, which is too easy for illegal immigrants to scale.

"We would like to establish secure parking areas where hauliers and travellers can wait without being hassled by would-be illegal immigrants".

<http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/immigration/11079680/Calais-crisis-UK-to-send-old-Nato-security-fence.html>

« Nord Littoral », 7 septembre 2014

Migrants : Londres offre à Calais des clôtures

Dans un éditorial publié aujourd'hui par le « Daily Telegraph », le ministre britannique de l'Immigration a proposé une solution pour sécuriser le port de Calais et empêcher les migrants d'atteindre l'Angleterre.

"Je veux envoyer un message très clair des deux côtés de la Manche : le Royaume-Uni n'est pas laxiste concernant l'immigration clandestine", explique James Brokenshire. "Demain [...], nous offrirons à nos partenaires français les clôtures utilisées cette semaine pour assurer la sécurité au sommet de l'Otan à Newport", propose-t-il.

Ces clôtures d'acier "pourraient remplacer et élargir les barrières inadéquates à Calais, qui sont trop faciles à escalader pour les immigrants illégaux", argumente-t-il.

<http://www.nordlittoral.fr/accueil/migrants-londres-offre-a-calais-des-ia0b0n136914>

AFP 7 septembre 2014

"Foutons les dehors" : manifestation anti-migrants à Calais

Plusieurs centaines de personnes, dont de nombreux représentants d'extrême droite, se sont rassemblées dimanche à l'appel du collectif "Sauvons Calais" pour dénoncer la présence de migrants clandestins dans ce port du nord de la France, a constaté un correspondant de l'AFP. Premier port français de passagers, situé à 38 km de l'Angleterre, Calais attire des milliers de migrants majoritairement africains, qui tentent d'embarquer clandestinement pour la Grande-Bretagne qu'ils voient comme un Eldorado.

"Foutons-les dehors", pouvait-on lire dimanche sur une pancarte du groupe de manifestants, estimé à 150 personnes par la police, rassemblé sur la place de l'hôtel de ville. Une autre associait la présence de migrants à "l'insécurité, l'insalubrité, le désastre économique".

"C'est bien ça qui rend ma colère joyeuse aujourd'hui, c'est que de Brest à Vladivostok et de Calais à Lampedusa, c'est que le peuple se lève pour dire non à l'invasion de notre continent", a lancé à la foule Olivier Roulier, du groupuscule extrémiste Réseau Identitaire.

Devant une foule alternant huées et rires, un slogan était repris: "On est chez nous". L'un des organisateurs de la manifestation, Kevin Rèche, a appelé à évacuer tout squat dans les 48 heures.

Pour Thomas Joly, du Parti de la France, fondé par un ancien responsable du Front national (extrême droite), "l'avenir du monde blanc est remis en cause".

Un groupe d'une soixantaine de personnes, des anti-fascistes habillés de noir, a tenté de perturber le rassemblement avant d'être dispersé par les forces de l'ordre.

Face à cette manifestation, des migrants et leurs soutiens ont investi un terrain de football pour organiser symboliquement un "Mondial".

<http://www.lalibre.be/actu/international/foutons-les-dehors-manifestation-anti-migrants-a-calais-540c926035708a6d4d544ce8>

« la Voix du Nord », 9 septembre 2014

Dérapages du collectif « Sauvons Calais » : fallait-il autoriser le rassemblement de dimanche ?

Après les discours haineux lors du rassemblement « anti-migrants » organisé par Sauvons Calais dimanche, la question se pose une nouvelle fois : fallait-il autoriser ce rassemblement au cours duquel il était prévisible que la liberté de manifestation se heurterait à l'incitation à la haine raciale ?

par Dominique Salomez

« Le monde blanc est dangereusement remis en question », « avec la racaille étrangère ne vous laissez pas faire, ni égorger, *rassemblez-vous* ! ». Des propos suivis de gestes s'apparentant à des saluts nazis... Ces comportements radicaux et heurtants se sont produits dimanche, au pied de l'hôtel de ville. Ils sont le fait de leaders d'extrême-droite lors de la manifestation organisée par le collectif Sauvons Calais pour dénoncer la présence de migrants. Lorsque la liberté d'expression passe la frontière de l'incitation à la haine raciale, la question se pose plus que jamais : ne fallait-il pas interdire ce rassemblement ?

Le préfet estime qu'il n'y avait pas de raisons d'interdire

Contacté ce lundi, le sous-préfet Denis Gaudin répète ce qu'il avait déjà indiqué : « *Il y a deux critères pour interdire une manifestation. Quand elle risque de causer un trouble à l'ordre public et quand l'autorité n'est pas en mesure de pallier à ce risque.* » Les deux conditions n'étant pas réunies, le préfet, Denis Robin, a décidé de ne pas interdire le rassemblement.

En avril pourtant, dans un contexte similaire, il avait dit non à ce type de manifestation quand le leader de Sauvons Calais, Kevin Reche, comptait mettre en place un « défilé anti-migrants ». « *Kevin Reche a déjà tenu des propos extrémistes et d'incitation à la haine* », avait dit Denis Robin, soulignant dans cette interdiction « *une décision rare, lourde à prendre* ».

Suite aux dérives de dimanche, la préfecture pourrait-elle décider une nouvelle interdiction de ce genre de rendez-vous ? « *On regarde ça au cas par cas. Les risques en interdisant une manifestation, c'est que les personnes fassent un recours qu'ils gagnent et c'est ensuite de stigmatiser une population qui en profite pour créer le buzz* », explique Denis Gaudin qui se refuse aux commentaires sur le fond des discours. Les services de police étaient présents pour s'interposer en cas de violence avec des militants antifascistes « *Cela a pu être évité* », souligne le chef de la police du Pas-de-Calais. Sur la tenue des propos extrémistes, ce sera au parquet de juger de l'éventuelle ouverture d'un dossier.

Kevin Reche joue la provocation : « Je n'ai pas vu de racisme »

Kevin Reche, leader du collectif nationaliste Sauvons Calais, a commencé dimanche son discours en indiquant n'être « *ni raciste, un nazi* ». Pourtant rien n'a choqué le jeune homme dans les

discours de Thomas Joly, secrétaire général du Parti de France, ni d'Yvan Benedetti, ex-président d'un mouvement d'extrême-droite.

« Pour moi, la manifestation s'est bien passée dans l'ensemble, le peuple calaisien se mobilise. Je n'ai pas vu de racisme. Je n'ai rien vu de choquant. J'étais à côté des personnes qui ont fait des gestes au moment où était entonné On n'entendra plus Clément Méric chanter. Ce n'était pas vraiment des saluts nazis, c'étaient des gestes qui y ressemblaient. » Clément Méric est un militant d'extrême-gauche mort lors d'un rixe avec des militants d'extrême-droite en juin 2013.

Pour Yann Capet et Jacky Hénin, ce rassemblement aurait dû être interdit

- **Yann Capet, député socialiste et conseiller municipal d'opposition.** *« J'avais hélas raison en demandant l'interdiction de la manifestation de Sauvons Calais à qui on a laissé envahir la place de la mairie. Je regrette d'avoir été le seul élu à le faire et de l'étrange passivité de Madame le Maire. (...) Saluts hitlériens, T-shirts nazis, discours haineux, racistes, outranciers de leaders et militants de plusieurs factions d'extrême droite. Ce n'est pas Calais, cela ne représente pas les Calaisiens et surtout pas ceux, qui légitimement, expriment leur lassitude au regard de la situation calaisienne par rapport aux réfugiés, sans haine, ni racisme »*, déclare l'élu dans un communiqué. Pour l'élu, le préfet aurait dû refuser le rassemblement. Yann Capet indique avoir été menacé de mort par des militants d'extrême-droite et réfléchit à porter plainte.

- **Jacky Hénin, conseiller municipal d'opposition (PC).** *« Je trouve catastrophique que Natacha Bouchart fasse interdire un tournoi de football au stade du Souvenir. Cela n'aurait dérangé personne, même le pape organise des matches de football multiconfessionnels. Par contre, elle n'a pas été capable de faire interdire un rassemblement de gens qui tiennent des propos ségrégationnistes. C'est accepter que le racisme ait pignon sur rue. »* Le conseiller municipal communiste n'est pas pour l'interdiction de manifestation *« dès lors qu'on respecte la démocratie et les valeurs républicaines »*. Pour Jacky Hénin, l'État aurait certainement dû interdire ce rassemblement, mais il aurait aussi dû intervenir dimanche.

- **Natacha Bouchart, sénatrice-maire de Calais (UMP).** Elle n'a pas répondu à notre sollicitation ce lundi.

Pas de plaintes pour le moment

Des débordements ont été constatés dimanche en marge de la manifestation. Ils sont imputés à des militants antifascistes. Un homme a été blessé à la tête, deux motocyclistes ont été pris à parti. Quelques véhicules ont été abîmés. Il n'y a eu ni arrestation, ni plainte. Pour la violence des discours d'extrême-droite, aucune plainte n'a été déposée hier au commissariat. Nous avons, en vain, tenté de joindre le parquet pour savoir si une plainte lui avait été adressée ou si le procureur comptait lui-même ouvrir un dossier.

« la Voix du Nord », 12 septembre 2014

Manif^o de Sauvons Calais: le procureur veut des preuves

Des associations songent à déposer plainte pour incitation à la haine après le rassemblement anti-migrants de dimanche (nos éditions précédentes). Même la ministre Taubira affirme que le parquet doit engager des poursuites. Mais le procureur de Boulogne Jean-Pierre Valensi veut « des preuves »

par Marie Goudeseune

– **Allez-vous vous auto-saisir, comme le suggérait mercredi la ministre Christiane Taubira sur le plateau du Grand Journal de Canal + ?**

« Qu'on me donne d'abord des éléments concrets. Je ne les ai pas pour l'instant. Je n'ai pas eu de constatation faite par les policiers et je n'ai pas encore reçu de plainte. J'en ai bien reçu une, de la part d'un migrant, mais elle n'est accompagnée d'aucun élément concret. C'est ce qu'il me faut : des éléments. »

– **Ces éléments, vous les trouvez pourtant dans les médias ou sur internet : n'est-ce pas suffisant ?**

« Je ne sais pas où ils sont et ce n'est pas mon rôle de les chercher : je ne suis pas un enquêteur. Il faut qu'on me les transmette. Est-ce qu'on entend par exemple des propos du type Mort aux migrants ? Jusqu'ici, personne ne m'a rien fourni de tel. Je ne poursuivrai pas sans preuve de la matérialité des faits et sans avoir connaissance des personnes à qui les imputer. »

– **Des photos circulent où l'on peut voir des personnes faire des gestes semblables à des saluts nazis. Pourriez-vous engager des poursuites à partir de ces photos ?**

« Encore faut-il identifier les gens qui font ces gestes ! Si on les reconnaît, alors oui. Dans le cas contraire, il n'y a rien à faire : qui voulez-vous que je poursuive ? Encore une fois, la justice ne se contente pas d'appréciation morale : nous vivons dans un État de droit et nous ne répondons pas à la violence par la même violence : nous y répondons par le droit. Nous devons être neutres, sans parti pris car notre rôle est avant tout d'être protecteurs des libertés et d'appliquer la loi, sans états d'âme ».

Assos, politiques, police: ils réagissent

- **Le président de la Ligue des Droits de l'homme (LDH), Pierre Tartakowsky** : « Manuel Valls a voulu faire interdire les spectacles de Dieudonné sous prétexte qu'ils causaient un trouble à l'ordre public. Alors quand le sous-préfet de Calais dit qu'il n'y a pas eu de trouble à l'ordre public dimanche, il oublie de prendre en compte cette dimension éthique. Je pense que le procureur pourrait engager des poursuites et que le préfet pourrait saisir le parquet. Nous sommes inquiets de constater en France l'attitude des préfets qui ne réagissent pas face aux discours excluants et xénophobes d'élus d'extrême-droite ».

- **La plateforme de service aux migrants (PSM), qui coordonne différentes associations d'aide aux migrants** : « En tant qu'association, nous ne pouvons pas déposer plainte pour incitation à la haine car nos statuts ne nous permettent pas de porter plainte là-dessus. Des associations comme la LDH peuvent le faire en revanche. Nous pensons aussi que le procureur peut s'auto-saisir : il dit qu'il n'a pas de faits sous la main alors que des éléments, il y en a partout dans les médias. Il suffit de chercher un peu. »

- **Un juriste du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)** : « Nous porterons plainte probablement la semaine prochaine. Mais nous ne voulons pas attaquer sur

n'importe quoi, sinon on nous répondra Vous voyez, on a été blanchis. Nous devons vérifier si les éléments dont nous disposons sont suffisants pour engager des poursuites. »

- **Jacky Hénin, conseiller municipal PCF, ancien maire de Calais** : « Je ne veux pas prétendre faire cavalier seul, je préfère faire front commun avec les associations. Je dis aussi que le parquet doit s'auto-saisir, car les forces de l'ordre étaient présentes au rassemblement : elles sont garantes de l'ordre moral en France. Or, elles ont entendu des propos contraires à la loi. Donc on porte plainte et on convoque devant la justice tous ceux qui ont eu des gestes ou des propos déplacés. »

- **Yann Capet, député et conseiller municipal PS** : « Je suis prêt à porter plainte collectivement, avec toutes les structures ou formations républicaines. »

- **Le commissaire-adjoint de police Michel Soistier, au sujet de l'absence de preuves** : « Nous sommes intervenus avant tout pour assurer le maintien de l'ordre, éviter des affrontements entre les deux bandes et tenter de maintenir un périmètre de sécurité autour de la mairie. »

Par ailleurs, l'association « Calais, ouverture et humanité » devait se réunir hier soir : elle a constitué un dossier et envisage à la fois de porter plainte et d'envoyer un courrier de signalement au procureur, réunissant tout un ensemble de signataires.

Deux plaintes

Le procureur a reçu deux plaintes suite au rassemblement de dimanche : la première émane d'un « migrant » (lire ci-contre), la seconde d'« un homme au crâne rasé, agressé ce jour-là sur la base de son apparence, alors qu'il n'appartient pas à Sauvons Calais ».

<http://www.lavoixdunord.fr/region/manif-de-sauvons-calais-le-procureur-veut-des-preuves-ia33b48581n237591>

« Nord Littoral », 12 septembre 2014

Sauvons Calais : Taubira invite le procureur à réagir

Après le rassemblement organisé par Sauvons Calais, la garde des Sceaux affirme que les propos tenus sont « contraires au droit »

par Delphine Kwiczor

L'appel à créer une milice et les propos incitant à la violence tenus dimanche, lors du rassemblement organisé par le collectif Sauvons Calais ne passent pas (lire nos précédentes éditions). Les phrases hurlés au micro par la droite ultra radicale devant la mairie de Calais, ne laissent pas sans mots. Mais depuis dimanche, les pouvoirs publics ne réagissent pas et aucune plainte n'avait été déposée. C'est fini.

Dans le Grand journal de Canal Plus mercredi, Christiane Taubira, garde des Sceaux, reconnaît les « *propos haineux* » et invite clairement le procureur de la République à engager des poursuites.

« C'est contraire au droit »

La garde des Sceaux a lancé sur le plateau de Canal Plus un message clair : « *Nous avons des procureurs dans ce pays et je pense qu'ils auront vu et entendu. Et qu'ils pourront enclencher l'action publique.* » Et d'ajouter, concernant les propos violents de dimanche : « *C'est contraire au droit, c'est contraire à l'histoire de ce pays, à son identité.* » Contacté hier après-midi, Jean-Pierre Valensi, procureur de Boulogne-sur-Mer, ne s'est pas attardé sur le rassemblement de dimanche, indiquant que pour le moment aucune plainte n'avait été portée à sa connaissance et précisant qu'il peut effectivement engager des poursuites « *si on (lui) transmet des éléments. Pour l'instant, je n'en ai aucun.* » Vu le nombre important d'effectifs policiers sur place dimanche, cela laisse à penser que les éléments ont été relevés mais peut-être pas encore transmis. Néanmoins, la situation devrait évoluer. Au moins deux plaintes devraient être déposées prochainement.

« Ça fait froid dans le dos »

Hier, un Calaisien s'est dit « *scandalisé* » et a indiqué aller porter plainte ce matin. « *Je ne peux pas laisser passer cela* », s'égosille Chris Vermeulen. Pour lui, c'est « *inciter à la haine raciale, à la violence. Ça fait froid dans le dos. J'ai des amis routiers, commerçants. Je comprends qu'ils en aient marre* (des migrants, NDLR). *Mais là, appeler à faire une milice, c'est intolérable.* »

L'homme est en colère, outré par les propos de dimanche, des propos qui appelaient les Calaisiens à se défendre. « *A Calais, on peut encore s'y promener sans se faire égorger !* » Le Calaisien veut la « *dissolution du collectif Sauvons Calais. La violence et l'extrémisme n'amène rien de bien.* » La

plainte du Calaisien, pourrait être suivi par d'autres. Les associations d'aide aux migrants y réfléchissent. Et le Parti Socialiste a affirmé, hier dans un communiqué, qu'une plainte serait déposée contre le collectif, précisant : « *Les discours haineux, racistes, les appels à la violence, les saluts et symboles nazis n'ont pas leur place dans un état de droit comme le nôtre. Ce groupe doit être dissous et ses membres doivent répondre de leurs actes et paroles devant la Loi.* » Un communiqué dans lequel le PS, s'insurgeant contre les propos violents, en profite pour tacler Natacha Bouchart, maire de Calais.

Le commissariat de Calais, contacté à plusieurs reprises, n'a pas donné suite à nos sollicitations.

<http://www.nordlittoral.fr/accueil/sauvons-calais-taubira-invite-le-procureur-a-reagir-ia0b0n137853#comment-1081>

« la Voix du Nord », 12 septembre 2014

Réaction de Christiane Taubira, menaces de dépôts de plaintes : la manifestation de Sauvons Calais fait polémique

Les associations, de même que le PS de Calais, s'organisent après le rassemblement anti-migrants de dimanche. Ils comptent porter plainte contre des leaders et militants de groupes d'extrême-droite

par Dominique Salomez

Le MRAP (1), La Ligue pour les droits de l'Homme au niveau national. La plateforme de services pour les migrants (PSM), Calais ouverture humanité, au niveau local. Les associations sont en train d'étudier la possibilité de porter plainte après les propos et gestes lors du rassemblement anti-migrants de Sauvons Calais dimanche.

« Deux plaintes sont à l'étude. L'une contre X pour apologie de crime contre l'humanité concernant les saluts hitlériens. Cela ne posera pas de problème, il y a des photos. L'autre pour incitation à la haine raciale suite au propos de Thomas Joly (secrétaire général du Parti de France) quand il parle de racaille étrangère. Il faut que nous regardions si les propos sont suffisamment explicites sur le plan juridique », explique Bernard Schmid, responsable juridique pour le MRAP. Même démarche du côté de la Ligue pour les droits de l'Homme. *« On est en train de travailler avec le bureau à Paris pour déposer plainte aussi »,* indique Joël Lœuilleux, responsable de l'antenne calaisienne.

« Ne pas laisser passer ça »

La PSM, basée à Dunkerque, a sollicité les services d'un avocat pour s'assurer que l'association, de par ses statuts, a bien vocation à entrer dans une telle démarche. Idem pour Calais ouverture humanité : *« On se renseigne sur les modalités de nos statuts. On compte porter plainte, au nom de l'association ou individuellement, pour incitation à la haine et à la violence. Les propos qui ont été tenus sont on ne peut plus clairs. On ne peut pas laisser passer ça »,* explique Séverine Mayer, présidente de l'association qui indique qu'une cinquantaine de personnes seraient prêtes à suivre la démarche.

Dans un communiqué, la section locale du Parti socialiste indique aussi qu'il va déposer plainte contre le groupe nationaliste Sauvons Calais *« suite au déroulement de la manifestation de dimanche et contre les auteurs d'écrits inacceptables sur la page Facebook de ce groupe d'extrême-droite »,* souligne le PS qui tient la maire de Calais en partie responsable de cette montée des extrémistes Calais.

Rappelons que dimanche place de l'hôtel de ville, près de 300 personnes ont participé au rassemblement anti-migrants à l'appel de Sauvons Calais.

Parmi eux, des Calaisiens qui voulaient simplement exprimer leur ras-le-bol par rapport à la situation migratoire. Mais aussi des leaders de groupes à la droite de l'extrême-droite qui, à l'image de Thomas Joly et Yban Benedetti (respectivement secrétaire général du Parti et de France et président de l'Œuvre française), ont vociféré que « *le monde blanc (était) dangereusement remis en question* », parlé de « *racaille étrangère* ». Des militants d'extrême-droite ont affiché des saluts nazis.

(1) Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

Kevin Reche : « Rien à me reprocher »

Contacté jeudi, Kevin Reche indique que son collectif Sauvons Calais n'a rien à craindre des plaintes. « *Je n'ai rien à me reprocher* ». Quant aux propos de Thomas Joly et d'Yvan Benedetti, le jeune Calaisien estime qu'ils sont, soit sortis de leur contexte, soit qu'ils n'ont rien de racistes. Des saluts nazis, il n'en a pas vu. « *Il y a des photos, mais les bras sont levés dans un moment où les gens dansaient* », dit-il indiquant que si le gouvernement ne prenait pas en main la situation à Calais, il organiserait d'autres rassemblements.

La garde Christiane Taubira réagit

La Garde des Sceaux, Christiane Taubira, était l'invitée mercredi soir du Grand journal de Canal +. Après un reportage consacré à la situation migratoire à Calais, le journaliste Karim Rissouli l'a interrogée sur le manque de réaction du gouvernement après les propos lors du rassemblement de Sauvons Calais.

« *Ce sont des propos de haine. Ce n'est pas au gouvernement d'engager une procédure judiciaire. Nous avons des procureurs dans ce pays. Je pense qu'ils auront vu et entendu ces propos. J'espère qu'ils vont enclencher l'action publique. Ce que j'entends-là est contraire au droit, contraire à l'histoire de ce pays et à son identité* », a dit la ministre. Le parquet ne s'est pas encore saisi du dossier. « *J'attends qu'on me fournisse les éléments. Je n'ai pas encore de contact avec la police. Mais si les faits sont avérés, je poursuivrai* », indique le procureur qui précise qu'il se gardera bien de commenter les propos de la ministre de la Justice.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/reaction-de-christiane-taubira-menaces-de-depots-de-ia33b48581n2373979>

« Nord Littoral », 12 septembre 2014

Plainte contre Sauvons Calais : le collectif sent le vent tourner

par Delphine Kwiczor

« Afin d'éviter aux différents groupes anti-français de cumuler un dossier contre nous qui pourrait nous emmener devant un tribunal, nous allons vous demander de cesser toute incitation à la haine ou tout propos raciste », peut-on lire hier sur la page Facebook du collectif Sauvons Calais alors que dimanche, les invités du collectif ne masquaient pas leurs appels à la violence, sur la place de la mairie. La section locale du Parti socialiste a affiché sa volonté de déposer plainte, le courrier au procureur serait parti hier.

Sauvons Calais tente de montrer patte blanche

Le collectif Sauvons Calais, après avoir laissé faire dimanche, sent visiblement le vent tourner et essaye de donner une bonne image et de se dédouaner des propos violents qu'il suscite. « Nous comprenons votre ras-le-bol (...) Notre page étant submergée de commentaires, nous ne pouvons tout modérer, et nous sommes responsables de tous les propos. Afin de faire preuve de bonne foi, notre équipe de modération fera un "ménage" conséquent sur l'ensemble de nos publications afin de retirer tous les commentaires "haineux". ». Un ménage des propos « haineux » sur la Toile donc. Pour ceux sur la place de la Mairie, ils font l'objet de plainte.

Apologie au crime, incitation à la haine raciale...

Hier, le député Yann Capet a confirmé avoir écrit au procureur. La section locale du PS, sous le nom de Yann Capet, souhaite porter plainte contre le collectif - et pointe aussi du doigt divers intervenants ayant tenu des discours violents - pour « apologie de crime de guerre, appel à la violence, incitation à la haine raciale, injures contre la dignité humaine, racisme et menaces de mort ».

Hier matin, c'est un citoyen lambda qui s'est aussi rendu au commissariat pour déposer plainte. « On m'a conseillé d'écrire au procureur, ils m'ont dit que déposer plainte pouvait se retourner contre moi etc. », confie Chris Vermeulen à sa sortie du commissariat. Remonté après les événements de dimanche qu'il juge « aberrants », le Calaisien est bien décidé à porter plainte et à écrire au procureur. Il ne supporte pas cette « mascarade » qu'il a vue dimanche, ces « incitations à la haine raciale », « ce défilé d'écussons SS » et ces manifestants aux « bras levés ». Pour le Calaisien, le degré de l'insupportable a dépassé les limites. « C'est nous prendre pour des clowns ! » Et concernant l'appel du collectif à créer un service d'ordre à Calais, il s'offusque et analyse : « Faut arrêter, on n'est pas égorgé dans la rue ! Avec cet appel à créer une milice... Je ne vais pas me sentir en sécurité en étant sécurisé par des personnes aux écussons SS ! » Le Calaisien ne décolère pas et ne comprend pas « que personne ne bouge ! ».

Le parquet, qui peut prendre la décision d'engager des poursuites, a indiqué ne pas « avoir d'éléments en (sa) possession » (lire notre édition d'hier). Il faut comprendre par là que, depuis dimanche, aucune plainte n'est remontée chez le procureur de la République. Ce dernier indiquant aussi que les fonctionnaires de police ne lui avaient pas transmis d'éléments. Du côté du commissariat, la confirmation est faite. Et le commissaire explique le dispositif de dimanche, une « opération de maintien de l'ordre dans l'urgence et non une opération judiciaire. Nous n'avons pas de matériels requis ». Les policiers étaient sur place pour éviter tout affrontement, pour protéger le périmètre, et n'étaient donc pas là pour prendre des photos des éventuels bras tendus qui devaient se lever devant le beffroi.

Dès lundi, après la réception de la première plainte, le parquet de Boulogne-sur-Mer aura en sa

possession de premiers éléments : une plainte mais aussi des captures d'écran.
D'autres plaintes sont susceptibles d'être déposées.

<http://www.nordlittoral.fr/accueil/plainte-contre-sauvons-calais-le-collectif-sent-le-vent-tourner-ia0b0n138133>

« Nord Littoral », 15 septembre 2014

Les migrants virés de leur terrain de foot historique ?

Un dimanche ordinaire à la Citadelle : des familles profitent du soleil, des migrants taquinent le ballon sur le stade. Un entraînement de football historique, puisqu'il perdure depuis deux ans. Dimanche, toutefois, le concierge alerte l'entraîneur et l'informe que la municipalité ne veut plus de ce rendez-vous hebdomadaire sur le terrain.

Celui-ci proteste : la mairie ne leur a délivrés aucun acte officiel. Philippe Mignonet et Gérard Grenat, adjoints d'astreinte, arrivent ensuite sur place... suivis de la police nationale. Migrants et militants ne se démontent pas : personne n'est en mesure de leur fournir un document officiel, ils poursuivent donc leur partie de football. Emmanuel Agius, premier adjoint, se présente à son tour sur les lieux. « *On a essayé de lui expliquer que ce dimanche est un dimanche comme tous les dimanches depuis deux ans : des joueurs, quelques spectateurs et c'est tout* », expliquent les militants. Ceux-ci ont d'ailleurs diffusé une vidéo de l'incident sur internet. On y voit les policiers assurer qu'il faut être titulaire d'une licence pour pouvoir jouer à la Citadelle. « *Mais où est-ce indiqué que seuls les licenciés du club ont accès au terrain ? s'insurgent les militants. Il y a plein de jeunes et de familles qui viennent faire du sport ici et on ne leur dit rien. Amenez-nous le règlement !* » Un huissier arrive ensuite sur place pour constater l'occupation du terrain.

Personne n'a finalement été évacué, et l'entraînement s'est achevé sans encombre vers 17h30. Mais les militants s'inquiètent pour la suite. « *Vont-ils installer les grilles de l'OTAN autour du terrain si précieux ou vont-ils afficher le règlement, inconnu de tous ?* »

Julie Hamez

Nous n'avons réussi à joindre ni les adjoints concernés, ni Natacha Bouchart, hier.

<http://www.nordlittoral.fr/fait-divers-justice/les-migrants-vires-de-leur-terrain-de-foot-historique-ia0b0n138779>

« Nord Littoral », 16 septembre 2014

« Je ne leur ai pas interdit le football »

L'interdiction faite par Natacha Bouchart aux migrants de jouer au football à la Citadelle a créé la polémique : « *Que les choses soient claires, je n'ai pas interdit aux migrants de jouer au football. S'ils veulent le faire, ils le peuvent toujours. Il y a trois terrains qui sont ouverts à Calais nuit et jour, notamment près de l'Épopée. Je remarque d'ailleurs que dimanche dernier, ils avaient été joués au football sur le terrain à côté du lycée Coubertin. Donc dire que je leur interdis de jouer au football, c'est une provocation pour emmerder le maire orchestrée par le mouvement No Border* ».

Mais pourquoi, alors que les migrants jouaient depuis plusieurs années à la Citadelle sans que visiblement ça pose problème, la municipalité a soudainement décidé de leur interdire l'accès ? « *Il s'agit d'un terrain sous la responsabilité du maire. S'il se passe quelque chose, qu'est-ce qu'on dira ? Il existe d'autre part un calendrier pour les clubs. Ce terrain n'est pas disponible. On ne fait pas portes ouvertes. D'autant plus qu'on a engagé beaucoup d'argent aux alentours* ». Et le maire d'ajouter que c'est l'augmentation du nombre de migrants qui a entraîné cette décision.

<http://www.nordlittoral.fr/fait-divers-justice/je-ne-leur-ai-pas-interdit-le-football-ia0b0n139083>

« Nord Littoral », 18 septembre 2014

Port : la tension franchit un nouveau cap

Caillassage, dégâts sur les véhicules : les migrants tentent le tout pour le tout

par Julie Hamez & François Devin

C'est une vraie guérilla urbaine. » Assis sur les glissières de sécurité, à pied sur l'autoroute, ou dissimulés dans le chargement des poids lourds : près de 300 migrants prennent d'assaut l'autoroute, ce mercredi. Face à eux, des murs de CRS. Casques, boucliers, bombes lacrymogènes : ils sont minoritaires, et le savent. « *Les gars, on n'intervient pas. On attend.* » Le chef de groupe passe un coup de fil : « *On a reçu des projectiles. Des têtes de bonbonnes de gaz.* »

Comme chaque mercredi, les migrants profitent de l'ampleur du trafic pour grimper dans les camions. Dans la matinée déjà, les exilés interviennent en nombre sur la rocade. Pour tenter de limiter les perturbations, les autorités invitent alors les poids lourds à emprunter une déviation. Les migrants les suivent, courent, ouvrent les remorques. Trois hommes parviennent à s'introduire dans un camion. Une sirène retentit : ils viennent de se faire repérer. Les CRS stoppent le véhicule, et fouillent le chargement. Les trois migrants prennent la fuite.

Le scénario se poursuit dans l'heure de midi, jusqu'à franchir un palier supplémentaire. Les pompiers de Calais prennent en charge un migrant tombé d'un camion : les exilés caillassent alors l'ambulance. L'incident met le feu aux poudres. Ils sont désormais près de 300, sur la rocade, à slalomer entre les véhicules. Certains cassent des rétroviseurs, arrachent un panneau de signalisation ; d'autres jettent des pierres sur les CRS et les médias. Les projectiles volent, les poids lourds klaxonnent.

Derrière les autorités, Gilles Debove, du syndicat FO Police, craque : « *Cette situation est difficile pour tout le monde. Je comprends les migrants, vraiment : voyez leurs conditions de vie. Mais c'est ingérable aussi pour les CRS.* » Tantôt, les forces de l'ordre bloquent la circulation, tantôt, elles l'ouvrent pour résorber le trafic. Elles interviennent finalement, avec la consigne de ne pas toucher aux migrants. Ces derniers ne cherchent plus l'affrontement non plus : ils se dispersent, dans le calme.

Tous apparaissent un peu plus loin, sur la butte qui jouxte la jungle Tioxide. Assis dans l'herbe, hommes, femmes et enfants observent leur rêve s'éloigner un peu plus chaque jour. Celui qu'on leur vend au quotidien. Celui qu'ils touchent du bout du doigt, mais dont l'ultime étape s'avère être la plus décourageante. Les CRS leur font face, sans les quitter des yeux. Derrière leurs boucliers, tous se demandent si la situation sortira un jour de l'impasse. Une situation qui s'amplifie à mesure que les semaines passent. Et qui pourrait bien atteindre un point de non-retour, si les institutionnels continuent de se rejeter la balle, sans jamais prendre aucune décision concrète.

<http://www.nordlittoral.fr/accueil/port-la-tension-franchit-un-nouveau-cap-ia0b0n139439>

« Nord Littoral », 18 septembre 2014

Nouvel incendie sur l'aire de douches des migrants

par Julie Hamez

Quelques migrants discutent dans l'herbe, résignés. D'autres arrivent, serviette éponge sur l'épaule. Devant l'agitation, ils comprennent vite : « *No shower today ?* ». Dans la nuit de mercredi à jeudi, leurs douches, situées zone Marcel-Doret, ont une nouvelle fois été incendiées. Les dégâts sont moindres que ceux de mars dernier, mais suffisants pour les empêcher de se laver. Sur place, Philippe Mignonet explique : « *Des individus sont passés au-dessus des grilles et ont disposé un matelas entre les deux bungalows. Ils l'ont ensuite aspergé d'un combustible. Probablement de l'essence, compte tenu des traînées au sol* ».

L'incendie ne s'est pas propagé entièrement aux modulables, et s'est certainement rapidement éteint : il n'a pas nécessité l'intervention des pompiers. En revanche, les circuits électriques ont fondu. « *L'un des deux bungalows est moins touché que l'autre, nous pourrions donc le réalimenter en eau. Mais froide...* ». Les services techniques réalisent actuellement un diagnostic pour le remplacement des pièces. Mais il faudra attendre pour les recevoir.

Un afflux de migrants sur l'aire de douche

Ce sont les bénévoles du Secours catholique qui ont découvert le sinistre hier matin. « *L'équipe vient de tout le département. Ce jeudi matin, ils sont arrivés quelques minutes avant moi vers dix heures*, explique Joël Deseigne, responsable de l'aire de douches. *Ils n'ont pas vu les dégâts tout de suite et ont commencé à rentrer le linge à l'intérieur. Puis à mon arrivée, un bénévole a constaté qu'il y avait eu un incendie. Nous avons tout de suite alerté la police* ». Les forces de l'ordre procèdent alors à des relevés pour tenter de trouver d'éventuels indices. « *Mais il est toujours très difficile de retrouver les auteurs dans ce type de situation, puisque le feu efface de nombreux traces et indices* », précise le commissariat de Calais.

En mars dernier déjà, un violent incendie avait ravagé l'aire de douches. Celle-ci était restée indisponible pendant un certain temps. La municipalité avait alors installé des barrières autour, pour éviter que ce type d'incident, trop courant, ne se reproduise. La police patrouille par ailleurs régulièrement aux alentours. Un dispositif qui n'aura pas suffi à décourager les responsables.

Les migrants sont de plus en plus nombreux à fréquenter l'aire de douches. Le Secours catholique précise que les bénévoles rencontrent par ailleurs « *de plus en plus de femmes et d'enfants* ». Mardi, 134 migrants se sont succédé devant les bungalows. « *Nous n'avons plus assez de linge. Les derniers devaient s'éponger avec de l'essuie-tout...* », déplore Joël Deseigne. Reste à savoir si les migrants devront se doucher à l'eau froide le temps des réparations, ou s'ils pourront bénéficier du confort d'autres structures, telles que le PASS.

<http://www.nordlittoral.fr/accueil/nouvel-incendie-sur-l-aire-de-douches-des-migrants-ia0b0n13959>

« Nord Littoral », 18 septembre 2014

La LDH cible « Sauvons Calais »

par Julie Hamez

Des propos racistes, une attitude provocatrice : le collectif Sauvons Calais inquiète les Calaisiens, Christiane Taubira, mais pas que. La ligue des Droits de l'Homme vient à son tour de déposer plainte contre le groupuscule, mené par Kévin Réche...

« Cette plainte concerne des propos tenus sur la place de l'Hôtel de ville dimanche 7 septembre, mais aussi les commentaires que l'on trouve sur leur page facebook », explique Joël Loeuilleux, président de la section de la ligue des Droits de l'Homme de Calais.

Une plainte déposée par le bureau national, à l'initiative de l'antenne locale. *« Nous avons lu ces propos dans la presse, visionné des émissions de télévision : nous avons donc sollicité Paris et pris la décision d'entamer une procédure judiciaire ».*

« Une balle et c'est réglé ! »

Depuis sa naissance, le collectif Sauvons Calais ne cesse de se radicaliser. La ligue des Droits de l'Homme commence d'ailleurs à s'inquiéter au moment de l'affaire du « squat de Coulogne ». À l'époque déjà, Joël Loeuilleux alerte le bureau national. *« J'avais même eu le substitut du procureur du tribunal de Boulogne-sur-Mer au téléphone. Mais la police n'avait pas établi de rapport... ».*

La Ligue des Droits de l'Homme de Calais reconnaît qu'aujourd'hui, leur attitude a encore franchi un cap. *« Avant, ils se contentaient de faire des allusions. Maintenant, ils tiennent des propos extrêmes. Par ailleurs, ils manipulent certaines personnes et les mettent en danger physique et psychique ».*

Une plainte, donc, pour tenter de calmer les ardeurs, de limiter les effets néfastes du collectif. *« Si on ne réagit pas, on les encourage à persévérer. Et un type qui porte une croix gammée tatouée sur le torse, c'est inquiétant. Déjà à cette époque, le parquet aurait dû réagir ».*

À Calais, la situation se tend mais reste dans l'impasse. Les migrants sont toujours plus nombreux, et leur révolte fait les choux gras des extrêmes et des membres de Sauvons Calais. Généralités, stigmatisations : le moindre incident déclenche aussitôt une avalanche de commentaires souvent nauséabonds sur les réseaux sociaux. Et si les modérateurs tentent de supprimer les propos les plus extrêmes, d'autres leur passent régulièrement sous le nez : *« Foutons-les dehors bordel de merde »,* ou encore : *« un migrant dans ton jardin ? Tu sors le fusil, une balle et c'est réglé ! ».*

La ligue des Droits de l'Homme remarque qu'à Calais, *« personne n'avait jamais tenu ouvertement de propos de rejet envers des personnes différentes, avant la formation de ce groupuscule. Ça devient vraiment grave ».* L'inquiétude de Joël Loeuilleux : que l'histoire se reproduise. *« Ce que je vois, ce que j'entends me rappelle les années 1930-1940. »* Et d'ajouter : *« la peste brune était en répit. Nous devons éviter qu'elle ne se réveille ».*

<http://www.nordlittoral.fr/fait-divers-justice/la-ldh-cible-sauvons-calais-ia0b0n139407>

« Libération », 19 septembre 2014

Calais : les néonazis dans le viseur

Après la manif antimigrants du 7 septembre, le procureur lance une enquête sur un collectif

par Haidée Sabéran

Crânes rasés, bras tendus, tatouages nazis, cris de haine contre les étrangers. A Calais, devant l'hôtel de ville, à l'appel du collectif Sauvons Calais, dans une foule de 250 « antimigrants », une poignée de néonazis, ont défié l'Etat il y a deux semaines (*Libération* du [8 septembre](#)). La maire de Calais, Natacha Bouchart (UMP), n'a pas déposé plainte. Mais pendant qu'on tendait le bras sous ses fenêtres, elle a trouvé urgent de convoquer un huissier pour tenter de faire interdire un match de foot entre migrants, match qu'elle a qualifié de « provocation ». D'autres ont déposé plainte après la manifestation. Comme Chris Vermeulen, artisan menuisier et militant nulle part. Il était venu « *par curiosité* ». Il a vu Kévin Reche, animateur de Sauvons Calais, connu pour la croix gammée tatouée sur son torse, dont la photo a fait le tour du Net.

Écusson

Autour de lui, Thomas Joly, secrétaire général du Parti de la France (fondé par l'ex-FN Carl Lang), et Yvan Benedetti, exclu du FN après s'être revendiqué « *antisioniste, antisémite, et antijuif* », et ancien dirigeant de l'Œuvre française, dissoute après la mort de l'étudiant antifasciste Clément Méric à l'été 2013. L'artisan n'a aucun doute sur ce qu'il a vu : « *Le bras levé, la main tendue, ce n'est pas une danse bretonne* ». Le correspondant du *Daily Mail*, lui, a vu un crâne rasé, visage masqué, portant l'écusson de la division SS française Charlemagne et posté l'image sur Twitter. Vice News a filmé un bras tendu, juste derrière Kévin Reche. Canal + montre un tatouage « SS » dans un cou, puis, devant une bannière arborant la croix celtique, Yvan Benedetti qui hurle : « *Regroupez-vous, organisez-vous par quartiers, ne vous laissez pas faire ! Ne vous laissez pas égorger, comme ils ont l'habitude de le faire ! Défendez-vous, légitime défense !* ». Chris Vermeulen est encore abasourdi. « *On entendait "bougnoles, dehors !", du racisme pur et dur. J'étais heureux de pas être noir. J'aurais passé un sale quart d'heure* ». En plus de la plainte pour « *incitation à la haine raciale* », il lance une pétition pour faire interdire Sauvons Calais. « *Je ne suis pas mieux qu'un autre, mais je pense que si on n'arrête pas ça tout de suite, ça va mal finir. On ne va pas revenir soixante-dix ans en arrière* ».

Le blog et la page Facebook de Sauvons Calais sont truffés de commentaires racistes et d'appels au meurtre. Sur la page, un post, signé de Kévin Reche, est un aveu : « *Afin d'éviter aux différents groupes antifrançais de cumuler un dossier contre nous qui pourrait nous emmener devant un tribunal, nous allons vous demander de cesser toute incitation à la haine ou tout propos raciste* ». Mais rien ne cesse. Certains appellent à balancer aux migrants « *une bombe* », de les mettre sur un « *très vieux bateau* » avant de le « *couler* », d'en faire un « *barbeuk géant* », de « *tirer dans le tas* ».

On les traite de «singes»,« rats »,« morpions » ou « cafards ». Sur le blog, un commentaire réclame « des trains directs pour la Pologne» et ajoute «*Arbeit macht frei. Ça leur changerait la vie à ces feignasses* ».

Films

Le procureur de Boulogne-sur-Mer, Jean-Pierre Valensi, a ouvert vendredi une enquête sur le collectif Sauvons Calais, pour propos racistes et incitation à la haine raciale. L'enquête porte sur des propos tenus, notamment des références au Troisième Reich et à la division SS Charlemagne. Une initiative consécutive au dépôt de douze plaintes par le député Yann Capet (PS), le collectif Calais Ouverture et Humanité, et dix particuliers, comme l'a indiqué l'AFP. Tous ont saisi des captures d'écran, versé au dossier les photos et les films. La Ligue des droits de l'homme a saisi l'avocate Marie-Hélène Calonne, pour constituer un dossier.

La maire de Calais rappelle qu'elle avait émis un «avis défavorable» à la manifestation autorisée par le préfet. Et sur l'interdiction aux migrants de disputer un match de foot à la Citadelle, terrain municipal où ils jouaient depuis deux ans, elle dit qu'ils peuvent jouer ailleurs, et estime dans *la Voix du Nord* que « Ces parties de football, c'est de la provocation ».

Sa porte-parole ajoute qu'« *il y a de plus en plus de monde, en cas de problème, la responsabilité du maire est engagée* ». Jérémie Jacquemin, un Calaisien non affilié à une association, organise ces rencontres de foot. Il raconte qu'il a commencé à jouer, adolescent, « en 1995 », avec des premiers migrants venus de l'Est. Puis d'autres sont arrivés, Afghans, Erythréens, Soudanais, Syriens. « *Ça crée un lien. Au début, quand on jouait à la ZUP, des mecs faisaient des bruits de singe. Maintenant, ils leur serrent la main* ».

A Calais, la situation s'aggrave. Mercredi, et jeudi, jours d'embouteillages au port, plusieurs centaines de migrants ne pouvant se payer un passeur ont tenté de prendre d'assaut les camions, et même caillassé un moment les CRS qui s'interposaient, une nouveauté. Chris Vermeulen constate « un ras-le-bol » et craint que des gens « faibles » soient manipulés par l'extrême droite. Il ajoute : « *J'espère que je ne devrais pas être migrant un jour. Obligé de grimper des palissades pour aller ailleurs* ».

http://www.liberation.fr/societe/2014/09/19/calais-impunite-pour-les-neonazis_1104308

« la Voix du Nord », 21 septembre 2014

Des cocktails Molotov lancés contre un squat de migrants à Calais

Dans la nuit de vendredi à samedi, le squat dit « des Égyptiens », avenue Blériot à Calais, a été attaqué à coups de cocktails Molotov par plusieurs personnes, apparemment des jeunes Calaisiens.

« Ils étaient quatre jeunes, raconte un occupant du squat. Quand les cocktails Molotov ont été lancés, certains d'entre nous sont sortis. Les jeunes étaient en voiture, et un camarade a été percuté et blessé à la jambe. Ensuite, il y a eu une poursuite dans le quartier. La police est arrivée et apparemment, a réussi à attraper les quatre jeunes. »

Ces derniers devraient être jugés en procédure de comparution immédiate, aujourd'hui au tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer. Ni la police, ni le parquet ne souhaitent communiquer sur cette affaire.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/des-cocktails-molotov-lances-contre-un-squat-de-migrants-ia33b48581n2392078>

« la Voix du Nord », 21 septembre 2014

Des migrants jouent au foot sans autorisation : la mairie de Calais porte plainte

Une soixantaine de migrants se sont retrouvés dimanche, comme tous les dimanches depuis environ deux ans, sur un terrain de la Citadelle, à Calais, pour y jouer au football

par Bruno Mallet

Le dimanche précédent, trois élus, un huissier et des policiers étaient intervenus pour tenter de mettre fin à la partie. Ce dimanche, pas de policiers, mais un élu et un huissier, de nouveau, sont venus constater l'occupation du terrain. « *Ces terrains sont gérés par l'office municipal des sports et ne sont pas en libre accès*, répète Philippe Mignonet, adjoint au maire. *Jérémie Jacquemin (le militant qui encadre ces rencontres de football) a formulé cette semaine une demande d'utilisation. Elle lui a été refusée, nous lui avons indiqué les terrains en libre accès. Ils viennent quand même jouer, c'est une nouvelle provocation de la part de ces militants. Nous allons porter plainte.* »

Du côté des militants, on regrette ce qui est considéré comme un acharnement municipal : « *On ne dérange personne, il n'y a jamais eu le moindre problème depuis deux ans, c'est un moment de répit pour les migrants*, explique Jérémie Jacquemin. *Nous n'avons toujours pas vu le document officiel qui interdit la pratique du foot à cet endroit. Et puis, j'aurais bien aimé que la municipalité envoie aussi un huissier le jour de la manifestation de Sauvons Calais.* » Cette manifestation d'extrême-droite, tenue le 7 septembre au pied de l'hôtel de ville, avait été autorisée par la préfecture.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/des-migrants-jouent-au-foot-sans-autorisation-la-mairie-ia33b48581n2392147>

« la Voix du Nord », 22 septembre 2014

Calais : la mairie peut difficilement empêcher les matchs de migrants à la Citadelle

La Ville de Calais s'oppose depuis quinze jours à la tenue de matchs de foot avec les migrants à la Citadelle le dimanche. Mais peut-elle vraiment empêcher qu'ils aient lieu ? Pas sûr...

On a voulu savoir, d'abord, si la Ville avait déposé plainte contre les migrants et leurs soutiens, après le match de dimanche. C'est [ce qu'avait annoncé](#) l'adjoint à la sécurité Philippe Mignonet. Mais lundi, impossible de joindre l' élu sur le sujet. Le premier adjoint Emmanuel Agius et la maire Natacha Bouchart n'ont pas non plus répondu à nos sollicitations. La police de Calais, jointe ce lundi soir, n'avait en tout cas été saisie d'aucune plainte.

L'autre question consistait à savoir quelle est la réglementation en vigueur sur ce terrain de foot de la Citadelle : un panneau apposé par la Ville il y a quelques jours devant le terrain indique un numéro de téléphone pour avoir plus de renseignements. Il s'agit en fait du service des sports de la municipalité. Lequel, une fois contacté, répond qu'il transmettra la réglementation en vigueur « *uniquement si le cabinet de la maire donne son accord* ».

Pas de plainte, donc, ni de réglementation pour l'instant. Tout juste sait-on qu'un huissier est à nouveau passé sur les lieux dimanche en compagnie de Philippe Mignonet, pour constater l'occupation du terrain.

« Un problème purement municipal »

D'après le commissaire-adjoint de Calais Michel Soistier, il sera de toute façon compliqué d'évacuer les joueurs : « *Pour qu'il s'agisse d'une entrée par effraction, il faut que la porte soit verrouillée, ce qui n'est pas le cas. On se situe davantage face à une occupation illicite, tout en sachant que le caractère sporadique de ces matchs est bien plus compliqué à traiter que l'occupation d'un terrain pendant trois semaines par les gens du voyage, par exemple ! Il faudrait d'ailleurs, pour qu'il y ait recours à la force publique, que le sous-préfet saisi par l'huissier estime qu'une telle intervention est nécessaire.* »

Pour le sous-préfet de Calais, on est avant tout, dans cette affaire, « *face à un problème purement municipal* ». Denis Gaudin est bien entendu « *au courant* » de la situation, mais il rappelle qu'il a des situations bien plus problématiques à gérer actuellement à Calais, en particulier la présence des migrants près du port. Par ailleurs, dans ce dossier, non seulement il faut une plainte pour agir, « *mais une plainte ne peut pas être traitée immédiatement par la police*, ajoute Denis Gaudin. *Tout cela passe par des procédures en justice et prend du temps.* »

<http://www.lavoixdunord.fr/region/calais-la-mairie-peut-difficilement-empêcher-les-matchs-ia33b48581n2394304>

France 3 Nord Pas-de-Calais, 24 septembre 2014

Immigration : un "groupe de défense des routiers" menace de bloquer le port anglais de Douvres

Un groupe baptisé "Support the Calais to Dover Truckers" appelle sur Facebook à manifester ce samedi à Douvres et à bloquer le port anglais pour défendre les routiers "constamment attaqués par les clandestins". Un mouvement aux mots d'ordre explicitement xénophobes.

Le [groupe Facebook](#) s'appelle « *Support the Calais to Dover Truckers* » ("Soutien des routiers qui font Calais-Douvres" en français) . A première vue, il a été créé pour exprimer et relayer le ras-le-bol des chauffeurs routiers « *qui sont constamment attaqués par des clandestins et verbalisés pour leur entrée illégale en Grande-Bretagne* ». La loi britannique, pour dissuader les passeurs, prévoit en effet une amende de 2000£ (environ 2500 euros) par migrant découvert dans un chargement. Certains ont même dû emprunter de l'argent à la banque pour payer leurs amendes.

Ce groupe appelle samedi prochain à une manifestation à Douvres, à 13h (heure anglaise) et même au blocage du port anglais. *"De ce qu'on a pu comprendre, ils vont chercher à utiliser des poids lourds pour bloquer le Port de Douvres, ce qui peut potentiellement causer des grosses perturbations"*, a expliqué [à la BBC](#) Natalie Chapman, porte-parole de l'Association pour le Transport de Fret (FTA), qui représente les transporteurs britanniques mais qui prend ses distances avec cette initiative. *"Nous comprenons complètement la frustration des chauffeurs qui ont le sentiment d'être des boucs-émissaires dans cette situation désespérée. Cependant, nous ne pensons pas que ce soit la meilleure façon de résoudre ce problème"*.

Mots d'ordre xénophobes

D'autant que les mots d'ordre de cette manifestation, explicitement xénophobes, dépassent les seuls soucis des chauffeurs routiers. Il s'agit aussi, selon un message posté sur la page Facebook du groupe, *"d'empêcher les terroristes de l'Etat islamique de rentrer dans le pays, d'empêcher Ebola d'arriver dans le pays, d'empêcher des criminels non contrôlés d'entrer"*, mais aussi *"les violeurs et les agresseurs d'enfants"*. Cette manifestation doit *"montrer au gouvernement que vous êtes mécontents de l'immigration non contrôlée"* et *"mécontents d'appartenir à l'Union Européenne qui impose à notre pays ses droits de l'homme de pacotille"*. Tout un programme...

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/2014/09/24/immigration-un-groupe-de-def-ense-des-routiers-menace-de-bloquer-le-port-anglais-de-douvres-557798.html>